

MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE



conservatoire
DU CHOLETAIS

CONSERVATOIRE DU CHOLETAIS
Musique - Danse - Théâtre
Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD)

ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

MUSIQUE

Informations pratiques

CHOlet®
agglomération

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité vous inscrire ou inscrire votre enfant au Conservatoire du Choletais.

L'ensemble du personnel administratif, pédagogique et technique vous souhaite la bienvenue et vous remercie de la confiance que vous lui accordez.

Le Conservatoire du Choletais est un service de Cholet Agglomération intégré au réseau national des établissements classés par l'État (Ministère de la Culture) ; il est par ailleurs membre du collectif des 8 établissements classés de la région des Pays de la Loire (Alençon, Angers, La Roche s/ Yon, Laval, Le Mans, Nantes et St Nazaire), engagés dans un travail commun visant à l'organisation de la filière d'orientation professionnelle des étudiants.

La qualité de ses équipements ainsi que la valeur de son projet pédagogique ont permis à l'établissement en janvier 2012 de voir renouvelé son classement en tant que Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD).

La découverte d'un établissement d'enseignement artistique est souvent accompagnée d'un certain nombre de questions, tant sur le plan de l'organisation des cours que de la spécificité du fonctionnement global.

Ce document synthétise les rendez-vous à ne pas manquer pour effectuer une rentrée dans de bonnes conditions, ainsi que des informations importantes liées au fonctionnement de l'établissement.

Toute l'équipe qui anime l'établissement se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et répondre à vos questions.

Nous vous souhaitons une très bonne année parmi nous, riche en rencontres, expériences, apprentissages, et émotions artistiques.

L'équipe de Direction

SOMMAIRE

[Informations pratiques](#)

[Calendrier des dates à retenir](#)

[Tests d'entrée : organisation](#)

[La vie au Conservatoire](#)

- [Scolarité](#)

- ◆ Secrétariat scolarité
- ◆ Suivi de scolarité - logiciel iMuse
- ◆ Travail avec les pianistes accompagnateurs
- ◆ Suivi de la scolarité (rendez-vous avec les enseignants et le Conseiller aux études)
- ◆ Classes à Horaires Aménagés

- [Quotidien](#)

- ◆ Accès (parking, garage à vélos, trottinettes)
- ◆ Carte d'élève
- ◆ Bibliothèque
- ◆ Location d'instruments
- ◆ Casiers
- ◆ Studios
- ◆ Comptabilité

[L'Association des Parents d'Élèves du Conservatoire](#)

[Annexe 1 : Rencontres parents - professeurs](#)

[Annexe 2 : Tests d'entrée](#)

INFORMATIONS PRATIQUES

Coordonnées :

- Conservatoire du Choletais - Musique, Danse, Théâtre
Espace Saint Louis - 5 rue Tournerit - 49300 Cholet
- Accueil téléphonique : 02 44 09 26 00
- Email : conservatoire@choletagglomeration.fr

Horaires d'accueil du public :

Lundi	8 h 30 - 21 h
Mardi	8 h - 21 h
Mercredi	8 h - 21 h
Jeudi	8 h - 21 h
Vendredi	8 h - 22 h 30
Samedi	8 h 30 - 18 h

CALENDRIER DES DATES À RETENIR / 2024 - 2025

Date	Heure	Événement	Complément d'information
Mercredi 11/09	Après-midi	Tests de Formation Musicale	Sur convocation individuelle
	16 h 30	Location de flûtes traversières	Bibliothèque, en présence des enseignants
Jeudi 12/09	À partir de 17 h 30	Rencontre parents-professeurs pour le choix des horaires de cours. <i>Les parents des élèves CHAM sont également invités à rencontrer les enseignants lors de cette rencontre.</i>	Cf annexe 1 pour le détail des réunions
Samedi 14/09	10 h 30	Réunion d'information pour les nouveaux élèves (<i>présentation de l'établissement, de son fonctionnement et de son projet par l'équipe de Direction</i>)	Salle Bernstein
Semaine du 16 au 21 septembre		Rentrée pour tous les élèves	
		Début des séances d'essai	Pour tous les éveils
		Début des locations d'instruments	Aux horaires d'ouverture de la bibliothèque
Samedi 28/09	8 h 30 - 12 h 30	Inscriptions élèves d'éveil (<i>Éveil artistique, Éveil musique, Parcours Premiers Pas, Éveil Théâtre</i>)	
Semaine du 30 septembre au 5 octobre		Tests instrumentaux et vocaux	Pour les nouveaux élèves, non-débutants cf annexe 2

Vacances scolaires :

NB : le début des vacances a lieu après les cours de la date indiquée, la reprise a lieu le matin des jours indiqués. Le Conservatoire reste cependant ouvert (horaires communiqués par voie d'affichage).

Toussaint : samedi 19 octobre → lundi 4 novembre 2024

Noël : samedi 21 décembre → lundi 6 janvier 2025

Hiver : samedi 8 février → lundi 24 février 2025

Printemps : samedi 5 avril → mardi 22 avril 2025

Le Conservatoire sera fermé :

- Lundi 11 novembre (Armistice)
- Lundi 21 avril (Pâques)
- Jeudi 1er mai (Fête du travail)
- Jeudi 8 mai (Armistice)
- Du jeudi 29 mai au dimanche 1er juin (pont de l'Ascension)
- Lundi 9 juin (Pentecôte)

Samedi 28 juin 2025 : fin des cours

[**Sommaire**](#)

TESTS D'ENTRÉE : ORGANISATION

(Sauf pour l'entrée en Cycle Spécialisé)

Les tests d'entrée s'adressent aux élèves non-débutants intégrant le Conservatoire du Choletais. L'objectif principal est d'évaluer le niveau dans chacune des disciplines.

Pour les disciplines instrumentales ou vocales, un classement dans le niveau correspondant permettra d'être en adéquation avec les objectifs du cursus, et d'orienter les élèves vers les pratiques collectives correspondantes.

En Formation Musicale, discipline dont l'enseignement peut particulièrement varier d'un établissement à l'autre, ce test permettra d'orienter les élèves vers les classes les plus appropriées.

Une réévaluation peut être menée durant les premières semaines de cours, en fonction de l'adaptation de l'élève à son environnement.

Cependant, l'admission au Conservatoire ne dépend pas que du nombre de places disponibles dans la discipline concernée, mais avant tout de la qualité de la prestation du candidat, de sa motivation et de son dossier musical.

DISCIPLINES	PROGRAMME À INTERPRÉTER
CLASSES INSTRUMENTALES et VOCALES	1 ou 2 œuvre(s) au choix du candidat
MAÎTRISE	- 1 pièce au choix de l'élève - Audition sur place sur vocalises
MUSIQUES ACTUELLES	- Dépôt d'un dossier motivé avant le 10 septembre de chaque année - Audition du groupe sur deux titres de son répertoire
FORMATION MUSICALE	Les modalités sont indiquées dans la convocation que chaque candidat reçoit avant le test.

PRÉPARATION DE L'ÉPREUVE : Les candidats préparant les tests d'entrée des classes instrumentales peuvent contacter le ou l'un des professeurs de leur discipline, afin de bénéficier, dans le cadre du Conservatoire, de ses conseils. Il ne s'agit pas d'un véritable cours, mais d'une préparation sommaire à l'épreuve.

PIANISTES ACCOMPAGNATEURS : À partir du 16 septembre 2024, les pianistes accompagnateurs du Conservatoire se tiendront à la disposition des candidats qui le souhaitent pour 2 répétitions (1^{er} et 2^{ème} cycle) ou 3 répétitions (3^{ème} cycle).

Les candidats devront prendre contact avec les accompagnateurs par l'intermédiaire de l'accueil ; ils devront également fournir les partitions d'accompagnement.

JURY : Le jury est composé d'un membre de la Direction pédagogique du Conservatoire et du ou des professeurs de la discipline concernée.

RÉSULTATS : Les résultats des tests seront proclamés à l'issue des épreuves.

CALENDRIER des TESTS : [ICI](#)

[Sommaire](#)

I. SCOLARITE

➤ Secrétariat scolarité :

Tél : 02 44 09 26 79

Email : scolarite-conservatoire@choletagglomeration.fr

Lundi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
Mardi	14 h - 17 h 30
Mercredi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
Jeudi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
Vendredi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30

➤ Logiciel iMuse

L'équipe administrative et enseignante dispose d'un logiciel permettant un suivi précis de la scolarité des élèves. C'est aussi un moyen de communication avec les familles, qui disposent d'un accès extranet (consultation de l'emploi du temps et des évaluations, réinscription en ligne, etc)

Les identifiants sont communiqués par mail à l'inscription et rappelés lors de la réinscription.

Cliquez [ICI](#) pour accéder directement à la plateforme.

➤ Travail avec les pianistes-accompagnateurs

Les professeurs accompagnateurs se tiennent à disposition des élèves instrumentistes pour des rendez-vous de travail d'une demi-heure, avec ou sans son professeur d'instrument, sur un morceau abouti ou en cours de travail.

La prise de rendez-vous s'effectue en ligne, depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone.

Pour davantage de sécurité et de confidentialité, chaque utilisateur (famille) doit créer un compte lors de sa première connexion, qui lui permettra de retrouver, voire modifier, ses informations et réservations.

Un tutoriel est adressé en début d'année pour la mise en œuvre. La plateforme est également accessible [ICI](#).

➤ **Suivi de la scolarité (rendez-vous avec les enseignants et le Conseiller aux études)**

A tout moment de l'année, des rencontres avec les enseignants peuvent avoir lieu, sur simple demande de votre part ou de celle des enseignants, afin de tirer un bilan d'un évènement ou d'une période, ou de fixer des objectifs.

Il en est de même pour rencontrer le Conseiller aux études, qui aura un regard complet sur l'ensemble du parcours de l'élève, et qui pourra proposer de nombreuses solutions, adaptations ou perspectives lors de cet échange.

➤ **Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)**

Les **écoles élémentaires** Saint-Exupéry (publique), Notre Dame du Bretonnais (privée), les **collèges** République (public) et Notre-Dame du Bretonnais (privé) de Cholet, ainsi que le collège Saint Gabriel - Saint Michel (privé) de Saint Laurent-sur-Sèvre associés au Conservatoire du Choletais proposent des Classes à Horaires Aménagés Musique.

Un aménagement concerté de l'emploi du temps permet aux élèves de ces établissements de recevoir un enseignement artistique sur le temps scolaire, dispensé au Conservatoire.

S'engager dans ce dispositif nécessite un accompagnement et des informations importantes, n'hésitez pas à anticiper.

[Sommaire](#)

II. QUOTIDIEN

➤ **Accès (parking, garage à vélos, trottinettes)**

Le parking des usagers, accessible par l'avenue des Cordeliers, est en zone bleue, ce qui nécessite d'apposer un disque de stationnement limité.

Deux espaces de rangement des vélos sont disponibles (un près du parking usagers, et l'autre devant l'entrée du Conservatoire).

Les trottinettes doivent être rangées dans ces garages à vélos, et en aucun cas être stockées dans les sas d'entrée du Conservatoire ou le hall, pour des raisons évidentes de sécurité.

➤ **Carte d'élève**

Chaque élève reçoit en début d'année sa carte de scolarité (distribution par les enseignants) attestant qu'il suit les cours au Conservatoire du Choletais. Cette carte est personnelle. Elle pourra lui être demandée à tout moment par le personnel chargé de la gestion ou de la surveillance de l'établissement.

La carte d'élève donne droit à une réduction sur certains spectacles et concerts donnés dans l'Agglomération du Choletais et aux tarifs très réduits pour les spectacles Les Arts de Scène organisés par le Conservatoire.

Cette carte permet aussi de réserver un studio de travail ou un casier (voir ci-dessous).

➤ Bibliothèque

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi	13 h 30 - 18 h
Mardi	13 h 30 - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h
Jeudi	9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h
Samedi	9 h - 12 h

La bibliothèque s'adresse à tout public : chacun peut venir consulter ou emprunter des partitions, CD, documents ou livres jeunesse, écouter de la musique et demander conseil.

Prêt : le prêt se fait avec une carte-lecteur. Si vous êtes détenteur d'une carte du réseau des bibliothèques du Choletais, cette carte vous permet d'emprunter également à la Bibliothèque du Conservatoire. Pour les élèves n'ayant pas de carte du réseau, la bibliothèque du Conservatoire en délivre sur demande.

La bibliothèque gère également le parc instrumental en location (voir informations détaillées à suivre).

➤ Location d'instrument

Conditions générales de location :

Dans la limite de ses possibilités, le Conservatoire du Choletais assure la location d'instruments à ses élèves (sauf piano et orgue).

Le choix de l'instrument (taille, modèle,...) est fait **par le professeur** de la discipline en fonction de chaque élève. Les débutants sont prioritaires.

La signature du contrat de location se fait **à la Bibliothèque du Conservatoire (aux horaires d'ouverture de la bibliothèque, à partir du 16 septembre)**, sous réserve :

- du numéro ou de la taille d'instrument attribué par le professeur,
- du paiement de cette location : 40€ la première année, 45€ par trimestre la deuxième année.
- du dépôt d'une attestation d'assurance (personnelle ou possibilité de prendre des renseignements auprès de l'APEC).

Attention :

Dans tous les cas (sauf flûte traversière) vous devez attendre le premier cours d'instrument pour pouvoir effectuer la location. En effet, c'est à cette occasion que le professeur attribue un instrument approprié à l'élève.

A l'issue du premier cours, l'élève devra se rendre à la bibliothèque du conservatoire (avec l'un de ses parents ou représentant s'il est mineur) afin de remplir les formalités administratives pour la location d'instrument.

L'élève ne pourra emporter l'instrument chez lui tant que la location ne sera pas signée, réglée et l'attestation d'assurance déposée.

Le service bibliothèque vous donnera lors de la signature du contrat les points d'attention concernant la location de l'instrument (entretien, accident, restitution).

➤ **Casiers**

Il arrive que les parents souhaitent déposer les instruments de leur(s) enfant(s) au Conservatoire. Cette possibilité leur est offerte dans le hall d'accueil où des casiers de consigne sont installés. Le personnel d'accueil est chargé de la gestion de ce service.

➤ **Studios de travail**

Le conservatoire dispose de studios de travail équipés, permettant aux élèves de travailler leur instrument personnel.

Par ailleurs et en dehors de leurs horaires d'occupation par les professeurs, certaines salles spécialement équipées (Piano - Clavecin - Percussions - Orgue - Harpe - Contrebasse...) peuvent également être mises à la disposition des élèves.

La gestion de la mise à disposition des studios et des salles du conservatoire est confiée au personnel d'accueil qui propose une réservation :

* soit occasionnelle : l'élève en fait la demande auprès de l'agent d'accueil qui lui remettra la clé en échange de sa carte d'élève restituée après le retour de la clé,

* soit régulière : l'élève est alors inscrit systématiquement à l'heure et jour de son choix pour une ou plusieurs utilisations hebdomadaires. Il devra à chaque fois retirer la clé à l'accueil et déposer sa carte d'élève.

➤ **Comptabilité**

Horaires d'ouverture de la comptabilité :

Lundi	–
Mardi	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi	13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	13 h 30 - 17 h 30

L'APEC
L'ASSOCIATION des PARENTS D'ÉLÈVES du CONSERVATOIRE

L'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire du Choletais représente les parents auprès des professeurs, de la Direction du Conservatoire et de l'Agglomération du Choletais au sein du Conseil d'Établissement ainsi qu'au cours d'entretiens et de réunions informelles. Son siège se situe dans l'Établissement.

L'APEC vous propose :

- l'organisation de spectacles, d'échanges et de déplacements,
- une assurance pour vos instruments,
- la vente de partitions et de méthodes d'occasion, tout au long de l'année,
- etc....

L'APEC vous accueille dans son espace dédié dans le hall du Conservatoire aux heures de permanence affichées en début d'année scolaire, vous pourrez également laisser vos messages et courriers dans la boîte aux lettres située au même endroit.

Pour tout renseignement s'adresser à : apeccholet49@gmail.com

ANNEXE 1 : RÉUNIONS DE RENTRÉE ÉLÈVES, PARENTS et PROFESSEURS

1/2

Les horaires des cours individuels sont fixés par l'enseignant en présence des parents, lors d'une réunion de pré-rentree qui aura lieu le **jeudi 12 septembre à 17h30 (sauf exception dans le tableau ci-dessous)**. La présence à ces rencontres est indispensable **y compris pour les élèves en CHAM**.

Les absents à ce rendez-vous devront s'insérer dans les horaires qui auront été laissés vacants.

DÉPARTEMENT	DISCIPLINE	PROFESSEUR	SALLE
ACCOMPAGNEMENT	ATELIER D'INITIATION A L'ACCOMPAGNEMENT	Stéphanie MOREAU	FITZGERALD
		Harmony GALVANE	
BOIS	FLÛTE	Marie-Brigitte ADDADI	GALWAY
		Laëtitia ALLINEI	BEETHOVEN
		Véronique TESSIER	BARBOTEU
	HAUTBOIS	Théo BESTAUTTE	PASCULLI
	CLARINETTE	Stéphane LEFORT	STADLER
	BASSON	Natacha FEUERLE (Rempl. Jean DETRAZ)	<i>Par téléphone ou mail</i>
CLAVIERS	PIANO	Alexandre GALVANE	PIAZZOLLA
		Katika BLARDONE	GABRIELI
		Anne-Marie NEAU	FRANCESCATTI
		Isabelle ZANDER	<i>Par téléphone ou mail</i>
		Hélène ZANOTTI	RACHMANINOV
	Marianna DMYTRIIEVA	DEBUSSY	
	ORGUE	Sébastien RABILLER	<i>Par téléphone ou mail</i>
ACCORDÉON	Clément COUYSSAT	LISZT	
CORDES FROTTÉES	VIOLON	Corinne BARDINI (Rempl. Beatriz LOPES DA SILVA)	STRADIVARIUS
		Isabelle AYMARD	FRANCESCATTI
		Laure ZANOTTI	GRAPPELLI
		Mathilde LEJARS-JANKOWSKI (Rempl. Beatriz LOPES DA SILVA)	STRADIVARIUS
		Ekaterina DEBIAK	YO YO MA
	ALTO	Thierry BARAUD	HINDEMITH
	VIOLONCELLE	Anne CAYROL	STRAVINSKY
		Lucie GUERAUD	
CONTREBASSE	Luc-Antoine DURET	KOUSSEVITSKY	
CORDES PINCÉES	GUITARE	Delphine BARON-CASANOVA	SEGOVIA
		Christophe CHEVALLIER	DE LA BARRE
	HARPE	<i>Prof en cours de recrutement</i>	/

ANNEXE 1 : RÉUNIONS DE RENTRÉE ÉLÈVES, PARENTS et PROFESSEURS

2/2

DÉPARTEMENT	DISCIPLINE	PROFESSEUR	SALLE
CUIVRES	COR	Bruno HIRON	LASKINE
	TROMPETTE	Julien TESSIER	MARSALIS
		Ghislain POYER	<i>Attente d'arrivée dans la collectivité</i>
	TROMBONE	Raphaël PINEAU	DURUFLE
	TUBA	Hervé DUBOIS	BERIO
MUSIQUES AMPLIFIÉES ET IMPROVISÉES	BATTERIE	Franck DURAND	JOLIVET
	GUITARE	Christophe LAURENCEAU	REINHARDT
	BASSE	Fabien AUNEAU	HENDRIX
	PIANO	Florent LANDREAU	GARLAND
		Raphaël ARNOUX	DODDS
	ACCOMPAGNEMENT DE PROJET	Fabien AUNEAU	HENDRIX
	ATELIERS	Fabien AUNEAU Florent LANDREAU Christophe LAURENCEAU Franck DURAND	<i>Samedi 14 septembre 10h30</i>
MAO	Nicolas QUESSON	MOOG	
MUSIQUE DE CHAMBRE		Théo BESTAUTTE Clément COUYSSAT Jean-Pierre FLORENT	<i>Samedi 14 septembre 10h30</i>
MUSIQUE ANCIENNE	CLAVECIN	Florence ROUILLARD	SCHÜTZ
	FLÛTE À BEC	Christine GORD	CICILIANO
		Delphine LE GALL	GANASSI
	VIOLE DE GAMBE	Delphine LE GALL	
PERCUSSIONS	PERCUSSIONS	Sébastien POUPIN	JOLIVET
		Jean-Yves NAVINER	
		Raphaël LOIZEAU	
PRATIQUES VOCALES	CHANT	Marie-Pierre BLOND	FITZGERALD
	CHANT MAI	Virginie RABILLER	
	MAÎTRISE tous niveaux + ENSEMBLE VOCAL ROSSINI (nouveaux chanteurs uniquement)	Sophie BOURDON	ROSSINI
PRATIQUES D'ORCHESTRES	Tous ensembles (hors musique de chambre)	1ère répétition, jour, horaire et salle du cours à partir de la semaine du 12 au 17 septembre. ORCHESTRE SYMPHONIQUE : une information spécifique sera adressée aux musicien(ne)s concernant la reprise des répétitions.	

[Sommaire](#)

ANNEXE 2 : TESTS D'ENTRÉE

DÉPARTEMENTS	DISCIPLINES	TESTS D'ENTRÉE		SALLES
		DATES	HORAIRES	
BOIS	FLûTE TRAVERSIERE	Jeudi 3 oct	17 h 30	ROSSINI
	HAUTBOIS			
	CLARINETTE			
	BASSON			
	SAXOPHONE			
CLAVIERS	PIANO	Mercredi 2 oct	17 h 30	RACHMANINOV / LISZT
	ACCORDEON			
	ORGUE			
CORDES FROTTÉES	VIOLON	Mercredi 2 oct	13 h 30	YO YO MA
	ALTO			
	VIOLONCELLE			
	CONTREBASSE			
CORDES PINCÉES	GUITARE	Mercredi 2 oct	14 h	DE LA BARRE
	HARPE			ALBENIZ
CUIVRES	COR	Mardi 1er oct	18 h	YO YO MA
	TROMPETTE			
	TROMBONE			
	TUBA			
FORMATION MUSICALE		Mercredi 11 sept	Après-midi, sur convocation individuelle	
MUSIQUES AMPLIFIÉES ET IMPROVISÉES	BATTERIE	Mardi 1er oct	19 h	HENDRIX
	PIANO			
	BASSE			
	GUITARE			
	MUSIQUES ACTUELLES			
MUSIQUE ANCIENNE	CLAVECIN	Mercredi 2 oct	18 h	SCHÜTZ
	FLûTE À BEC			
	VIOLE DE GAMBE			
PERCUSSIONS	PERCUSSIONS / BATTERIE	Mercredi 2 oct	19 h	JOLIVET
PRATIQUES VOCALES	CHANT	Samedi 28 sept	14 h	FITZGERALD
	Ensemble vocal ROSSINI	<i>Sur rendez-vous</i>		

[Sommaire](#)

MATÉRIEL DEMANDÉ POUR TOUS LES NIVEAUX

- 1 cahier de musique avec portées et pages quadrillées
- Une trousse contenant crayons de bois, gomme, quelques crayons de couleur ou feutres, fluos, 3 petits Velleda + petit chiffon/brosse
- Un porte-vues 80 vues (à conserver pour l'année)
- Pour les niveaux 1C1, 1C1#, 1C1 junior, 1C2, 1C2 junior et 1C3, **UN CARILLON CHROMATIQUE**
- La référence des ouvrages utilisés pour la Formation Musicale sera transmise par les enseignants lors des premiers cours.